

AVIS A QUI DE DROIT

L'Association des Jeunes Libéraux-Conservateurs de cette ville s'assemblera à la salle ordinaire de ses réunions, No 38 rue Rideau, jeudi, 7 courant, à 7.30 p. m., pour procéder à élire ses officiers pour l'année courante et s'occuper d'affaires de routine. Les membres sont priés de se rendre en grand nombre.

Par ordre, J. P. FISHER, Secrétaire.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Tout s'est passé très-paisiblement aux élections d'hier en cette ville. Le nombre des votes enregistrés aux différents bureaux a été de beaucoup moins considérable que l'an dernier, ce qui est dû sans aucun doute à ce qu'il n'y avait pas d'élection pour la mairie et au mauvais temps.

Les résultats de la votation ont été comme suit:

Table with 4 columns: Name, No. 1, No. 2, No. 3, Total. Rows include Huchinson, Gordon, Dalglish, Masson, Christin, Abbott, Levesque.

Table with 4 columns: Name, No. 4, No. 5, No. 6, No. 7, No. 8, No. 9, Total. Rows include Cherry, Greene, Cox, Chrysler.

Table with 4 columns: Name, No. 10, No. 11, No. 12, No. 13, No. 14, Total. Rows include Williams, Brown, O'Leary, Roche.

Les écheyins de ce quartier, MM Germain, Henev et O'Keefe, avaient été réélus par acclamation le jour de la nomination.

Table with 4 columns: Name, No. 20, No. 21, No. 22, No. 23, No. 24, Total. Rows include Laveline, Durocher, Desjardins, Bingham.

A part M. Cunningham qui a cédé volontairement sa place à M. Dalglish, dans le quartier Victoria, et M. Bingham qui a été battu par M. Laverdure, dans le quartier Ottawa, tous les écheyins de l'année dernière se trouvent réélus par de bonnes majorités.

UN CONSEIL PAR JOUR

Le pétrole étant jadis employé à l'intérieur comme antiparasitaire et comme vermifuge. On croyait même qu'il était nécessaire de donner autant de gouttes que l'enfant avait d'années.

Aujourd'hui on ne l'emploie guère qu'à l'extérieur contre les engelures, et parfois avec succès contre la gale.

On l'a recommandé en frictions contre les douleurs.

Je suis heureux d'informer tous les marchands et tous les employés de bureau qu'il leur sera servi un dîner chaud, depuis midi jusqu'à 2 1/2 hrs. p. m. J. W. LANGTON, Restaurant International, 12 et 14 rue George. P. S. - J'ai aussi deux chambres à louer.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment est complet et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DE L'ECOLE DE ROCHESTERVILLE

Assemblée annuelle des contribuables de l'école de Rochesterville, le 30 décembre 1885.

M. L. Duhamel est élu président et M. L. A. Dorion secrétaire.

Les commissaires présentent leur rapport:

Aux contribuables de l'école de Rochesterville:

Messieurs—Les commissaires de l'école de Rochesterville ont l'honneur de vous présenter leur rapport annuel comme suit:

Le nombre des enfants fréquentant les écoles ayant augmenté considérablement, nous nous sommes vus forcés d'ouvrir une nouvelle classe et d'engager une nouvelle maîtresse; ce qui nous a permis de recevoir tous les enfants qui se sont présentés. Ceci a naturellement augmenté les dépenses de l'école, mais si peu en considération du bien que cette nouvelle classe est appelée à produire, que nous sommes sûrs que vous nous approuverez d'avoir fait cette amélioration.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le nombre des contribuables est plus grand cette année qu'il ne l'a été durant aucune des années précédentes; mais, en feuilletant le rôle de cotisation, nous avons remarqué qu'il y a beaucoup de catholiques, dans cette section, qui ne supportent pas l'école. S'ils se joignaient à nous, les frais d'entretien de l'école s'élevaient à très-peu de chose pour chacun. Chaque contribuable devrait voir à ce que ses amis s'inscrivent comme supporteurs de l'école. Remarquez, en effet, que vous êtes tous obligés de payer la taxe d'école, et que si vous n'êtes pas inscrits comme supporteurs des écoles catholiques, votre argent va aux écoles protestantes.

Ayant trouvé, après en avoir fait l'expérience, que le chauffage au moyen du charbon était le plus économique, nous avons échangé nos poêles à bois pour des poêles à charbon. Maintenant, l'école est mieux chauffée, les enfants jouissent de plus de confort et cela à bien meilleur marché qu'auparavant.

Depuis longtemps le besoin d'agrandir la maison d'école se faisait sentir; mais le bureau ne pouvait le faire. Cependant, il fallait construire une allonge, car il était impossible aux institutrices de demeurer plus longtemps dans leur logement qui était trop étroit. Le bureau s'est en conséquence adressé à la Corporation Episcopale, à qui appartient la maison d'école, et elle a consenti à construire l'allonge en question. Réparer le toit, poser un nouveau plancher au deuxième étage et à reculer le hangar, à la condition suivante: que le bureau louerait l'école et paierait un loyer de cent vingt piastres par année, pendant cinq ans. Le bureau a accepté cette condition et ainsi que vous avez pu le voir, les répétitions demandées ont été faites.

A la demande des contribuables de Rochesterville, nous avons consenti à diviser la section en deux. A l'avenir, il y aura donc deux sections: Rochesterville et Rochesterville tous ceux qui demeurent du côté sud du dit chemin.

Le bureau s'est efforcé d'administrer les affaires de l'école aussi économiquement que possible et nous espérons que vous serez satisfaits de sa gestion.

Le commissaire sortant de charge, cette année, est M. Laurent Duhamel, et vous serez appelés, dans un instant, à lui choisir un remplaçant.

(Signé) Laurent Duhamel, Richard Cornwall, Félix Labrèche.

Commissaires. Après l'adoption du rapport, il est procédé à l'élection d'un commissaire. Le temps fixé par la loi étant expiré, le secrétaire déclare M. J. N. Ratley élu par acclamation.

L. DUHAMEL, Président.

L. A. DORION, Secrétaire.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge J. Gara)

Ottawa, 5 janvier 1886.

L. Murray, ivresse et désordre, \$3 d'amende et \$2 de frais.

J. Cook, ivresse, 2\$ d'amende et \$1 de frais.

Jos. Lafrenier, pour avoir volé un casque appartenant à M. Giroux, deux mois de prison.

J. Desrochers, pour avoir insulté son mari, cause à lui se à demain.

8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

RECETTES AGRICOLES

Dans un rapport sur les expériences faites à la ferme de l'école d'agriculture de Saint-Rémy, en France, se trouvent les intéressants détails qui suivent au sujet de l'alimentation des chevaux:

Le foin de bonne qualité, bien récolté et bien conservé, est un élément essentiel de l'alimentation des chevaux. Le foin n'est jamais trop bon pour eux, leur aptitude digestive étant moindre que celle des autres herbivores ruminants. Le foin est soigneusement fauché au début de la floraison, séché, salé et conservé sous un abri bien aéré. Le foin nouveau est recherché des chevaux et n'a aucun effet nuisible. On le donne coupé pour le seconner pour en exclure la poussière. Le foin haché profite mieux que le foin entier; il se mêle avec la luzerne, la paille hachée, du son, des carottes, des fèves; le tout bien humecté douze heures avant de le donner à manger.

La luzerne (que nous pourrions cultiver dans notre pays) a une belle couleur verte, sans taches noires, sans moisissures, elle est plus nutritive que le foin; mais donnée seule, elle échauffe trop les chevaux.

Le trèfle est inférieur à la luzerne, les chevaux s'en dégoûtent promptement. On ne le donne que dans une faible proportion, en mélange.

La paille est une bonne nourriture, mais à condition d'être bien saine, et d'avoir été coupée avant la pleine maturité des céréales. La paille d'avoine paraît être plus nourrissante que les autres. La paille saine et fraîche est un bon auxiliaire au foin.

L'avoine est l'aliment par excellence du cheval de travail. On applique toujours celle qui est destinée aux vieux chevaux; autrement, une grande partie n'est pas mastiquée et partant pas digérée.

L'orge à l'état de farine rafraîchit les chevaux, mais n'est leur donne pas d'énergie.

Le son est utile; on le donne en borbotage et en petite quantité.

CAROTTES—Les chevaux les mangent avec avidité, leur poil devient alors luisant. La carotte donne de la force aux chevaux de travail, elle permet de diminuer la ration d'avoine, non de la supprimer entièrement.

FOURAGES VERTS—Les chevaux sont soulagés au vert tous les ans pendant quelques semaines. Ce régime les rafraîchit, les purge et les met en bon état. On ne les change pas brusquement de régime; on mêle graduellement le vert au sec, au début et à la fin.

BOISSON—L'eau de puits donnée aux chevaux est pompée un peu d'avance pour lui faire perdre sa crudité et on y mêle un peu de farine. Ce système évite des accidents très fréquents chez les cultivateurs qui ne prennent pas ces précautions.

RATIONNEMENT—Les chevaux reçoivent trois rations par jour. Au début on leur donne du foin à plusieurs reprises. Les chevaux ne mangent qu'avec répugnance le foin imprégné de leur respiration. Au retour de l'abreuvoir on leur donne un mélange de foin, luzerne, paille hachée, avec son, carottes, une ration d'avoine. Les rations trop fortes ont presque toujours d'inconvénients pour la santé que les rations trop faibles. Lorsque le cheval a trop d'embonpoint, on diminue sa ration et on augmente sa somme de travail.

LE MONDE ET LA VILLE

A son assemblée d'hier soir, l'Union St Thomas a élu ses officiers pour le premier semestre de 1886. Nous publierions, dans notre prochain numéro, le rapport du trésorier de l'association et la liste des nouveaux dignitaires.

N'oubliez pas la grande excursion du club "Le Canadien" à Valleyfield, mercredi.

Il y aura assemblée du Cercle Lafontaine, à la salle de l'Union St Joseph, vendredi soir, 8 courant. Tous les membres sont instamment priés de s'y rendre.

Durant l'année 1885, la brigade du feu d'Ottawa a répondu à 85 alarmes. Le chiffre en avait été de 99 l'année précédente.

M. Joseph Groulx, de cette ville, est parti ce matin, avec cinq superbes attelages doubles, pour aller travailler, aux gages de la maison McLaren, dans le district de la Gatineau. Nous lui souhaitons bon voyage et bien du succès dans son entreprise.

N'oubliez pas la grande excursion du club "Le Canadien" à Valleyfield, mercredi.

N'oubliez pas la grande excursion du club "Le Canadien" à Valleyfield, mercredi.

Melle Rose Coghlan a joué à l'Opéra, hier soir, dans "Our Joan." Elle est loin d'égaliser la réputation qu'on lui a faite, et à part deux ou trois acteurs passables, sa troupe ne compte que des talents médiocres. Une couple de mises-en-scène ont été fort bien réussies et rappelées avec enthousiasme par l'auditoire.

Tout le personnel du Théâtre Royal se réunissait, samedi dernier, pour présenter à son habile et actif gérant, M. Howard, une belle montre d'or avec les compléments d'usage.

M. Howard s'est très spirituellement d'affaires et a fait passer un joyeux quart-d'heure à ceux qui venaient ainsi de lui témoigner leur estime et leur amitié.

Nos félicitations à tout le monde. On joue "Une cause célèbre," cette semaine, au Théâtre Royal. Jamais peut-être les divers talents artistiques que compte la troupe Gilmour n'ont été mieux et davantage mis en relief que dans cette attrayante composition dramatique.

Il y avait salle comble, hier soir, en dépit du mauvais temps et de la présence de Melle Rose Coghlan et de sa troupe à l'Opéra.

M. Gilmour, dans son rôle de Jean Renaud, Miles Fletcher, Harlan, Gilmour, Howard et Madame Post, MM. Hartsall, Denier, Redding, Drumeir et Kearney ont été admirables de naturel, ont joué avec beaucoup de talent et d'entrain; tandis que M. le prof. Duguet et son orchestre soulevaient à plusieurs reprises les applaudissements de l'auditoire par leurs charmans et gais accords.

Qu'on se dise tout cela et qu'on aille en foule entendre "Une cause célèbre."

PRESENTS POUR NOEL ET LE 1ER DE L'AN

Les personnes qui désirent acheter des présents trouveront à mon magasin un très-joli choix d'objets bien propres à être donnés comme étrennes, tels que: Cartes de Noël et du 1er de l'an avec inscriptions en français et en anglais.

Livres de prières reliés avec élégance, livres d'histoires avec gravures coloriées pour les enfants. Baux objets de piété d'un fini tout nouveau.

Albums avec couverts en peluche en cuir et une grande variété d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici. J'ai aussi un magnifique choix de jolis jouets pour les enfants.

Tout sera vendu à bon marché P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

AVIS SPECIAUX

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le Ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jones de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No 30.

Huitres à tres bon marché, venant d'être reçues chez McDonald et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

On a besoin immédiatement de 1000 personnes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs. pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Tout club ou société aura l'usage d'une chambre ou suite, soit pour tenir une assemblée ou tout autre réunion au restaurant International, 12 et 14 rue George.

Huitres, lunchs, etc., préparés le plus promptement possible.

DECES

Ce matin, à l'âge de 75 ans, Lucie Groulx, épouse de M. Augustin Roy. Les funérailles auront lieu jeudi matin. Le convoi funèbre quittera la résidence de son fils, M. Damase Roy, coin des rues Queen et Broad, Chaudières, à 9 hrs. a. m., pour se rendre à l'église St Jean Baptiste et de là au lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'endroit pour acheter des EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST A L'ANTIQUE ET RENOMME MAGASIN 101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT!

A QUICONQUE ACHETERA:

5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît

No. 101 RUE RIDEAU.

A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.

PLUMES D'AUTRUCHES

Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES

Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON

En Un Jour Après l'ordre Donné

AUSSI

VIEUX CREPE REMIS A NEUF Alex. A. Coutellier

TEINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA

(Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85

DIAMOND DYES

Partout on reclame à grands cris le Dyamond Dyes, ce merveilleux remède qui fascine et subjuge le monde, éblouissant tous les yeux.

Aux Electeurs

QUARTIER OTTAWA.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je vous offre mes plus sincères remerciements pour le témoignage de confiance que vous m'avez donné hier, en me réélisant écheyin du quartier Ottawa pour l'année 1886.

Je tâcherai de m'en montrer digne, en sauvegardant soigneusement vos intérêts particuliers, tout en ne négligeant pas ceux de la cité en général.

J'ai l'honneur d'être,

Mesdames et messieurs,

Votre très-humble serviteur,

CHAS. DESJARDINS

Ottawa, 5 janvier 1886.

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE

De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraître. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde. On le trouvera chez L. A. St Louis, 1527 rue Notre-Dame. Il contient 80 pages et ne se vend que 5 cents. En voici le sommaire:

Excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire—Que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre et dans le Purgatoire—Fondation de messes—Lettres de France—La messe du missionnaire—Traité de l'amour de Dieu par St François de Sales—Les amis particuliers du bon Dieu—Lettres et petits traits concernant l'ouïre—Les sentences d'or. On peut aussi se le procurer à Ottawa chez M. Eugène Tétu, No. 83 rue Waller.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

E. G. LAVERDURE

MAGASIN GENERAL DE

FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne

Outils, Clous, Câble, Chaîne, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastics, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de

QUINCAILLERIE,

69 & 71 Rue WILLIAM

CLUB DE RAQUETTES LE CANADIEN, D'OTTAWA.

Excursion à Valleyfield, P.Q.

Par le Chemin de Fer Canada Atlantique,

MERCREDI, 6 Janv. 1886

Billets de retour \$1.50

Départ à 8 hrs. a.m. Retour Jeudi, le 7, à 8 hrs. p.m.

Billets en vente chez MM. Gagné & Cie., 277 rue Wellington.

GLACE, GLACE.

AVIS est par le présent donné que, conformément à une résolution du Bureau de Santé Local de la cité d'Ottawa, toute glace coupée sur la rivière Rideau ne pourra pas être offerte en vente ou vendue dans la cité d'Ottawa. Toute glace offerte en vente dans la dite cité, à compter de cette date, devra avoir été prise sur la rivière Ottawa soit au-dessus de la chute des Chaudières ou au-dessous jusqu'à la "Pointe Earncliffe" et pas à moins de cinq pieds du rivage.

W. M. P. LEE, Secrétaire du Bureau de Santé Local.

Ottawa, 29 déc. 1885.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées distinctes, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Edifices Publics, à Peterborough, Ont." seront reçues jusqu'à MARDI, le 20e jour de Janvier prochain, inclusivement, pour l'érection d'Edifices Publics, pour

LE BUREAU DE POSTE

Et les Bureaux de la Douane et du Revenu de l'Intérieur

A Peterborough, Ont.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de J. E. Belcher, architecte, Peterborough, le et après VENDREDI, le 18ème jour de décembre courant.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes. La soumission pour chaque édifice devra être faite séparément et des formules imprimées seront fournies pour chacune.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de se faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre.

A. GOBELL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 déc. 1885.